

Rastier, François

La polysémie existe-t-elle? Quelques doutes constructifs

Études romanes de Brno. 2014, vol. 35, iss. 1, pp. [23]-39

ISSN 1803-7399 (print); ISSN 2336-4416 (online)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/130371>

Access Date: 28. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

FRANÇOIS RASTIER

LA POLYSÉMIE EXISTE-T-ELLE ? QUELQUES DOUTES CONSTRUCTIFS

1. De l'ontologie à la cognition

En sémantique comme en informatique linguistique, la polysémie est de longue date le phénomène le plus étudié, sinon le plus débattu. Elle est même devenue un critère définitoire des langues elles-mêmes¹. Elle mérite cependant d'être problématisée, car certains préjugés compliquent inutilement la question; ils se dissiperaient sans doute si l'on explorait la polysémie d'emplois avec les moyens techniques nouveaux de la linguistique de corpus.

Le dualisme. – Quand dans la *Métaphysique* Aristote ébauche la notion de polysémie, c'est d'emblée en fonction d'une préoccupation ontologique: «L'Être se dit en plusieurs sens» (*pollakos legomenon*; Gamma, 1006). Dans le *Peri hermeneias*, qui fonde notre tradition d'analyse du langage, il distingue les sons, variables selon les langues, des concepts qu'ils expriment et qui sont les mêmes pour tout le monde (cf. 1, 5–10) – ce que maintiennent encore le cognitivisme orthodoxe et diverses versions du référentialisme.

Ainsi affirmé d'emblée, le dualisme qui sépare langage et pensée a été repris par les métaphysiques classiques et encore aggravé par le cartésianisme. Ce dualisme a empêché de comprendre la dualité entre signifiant et signifié. Conformément à la tradition aristotélicienne reformulée par Ogden et Richards comme par Lyons, les deux oppositions ont en effet été homologuées: le signifié reste assimilé à la pensée et le signifiant au langage, tant en philosophie du langage et en philosophie de l'esprit que dans les recherches cognitives. Ainsi, le dualisme maintient-il l'indépendance du langage à l'égard de la pensée: on admet qu'un signe peut avoir plusieurs sens (polysémie) et une notion plusieurs expressions (synonymie).

¹ Ce thème est récurrent en linguistique cognitive. Pour argumenter que toutes les langues actuelles dérivent d'un même protolangage, Bernard Victorri prend ainsi pour argument que «tous les lexiques du monde [...] ont des propriétés de polysémie [...] et de synonymie» (Sur la piste d'une hypothétique langue mère, *Le Monde*, 17/08/05, p. 16).

La polysémie et la synonymie semblant sources d'équivoque, on s'efforce de réduire les discordances polysémique et synonymique pour parvenir à une vérité-correspondance et permettre au langage de dire le vrai. Comme une langue parfaite ne présenterait ni synonymie ni polysémie, les langages formels sont agencés pour les éliminer. Considérant ordinairement la synonymie et la polysémie comme des défauts des langues, les linguistes entendent réduire la synonymie à une identité référentielle et limiter la polysémie en trouvant un *core-meaning*, un signifié de puissance ou un prototype qui subsume les emplois divers. Toutefois, les défauts supposés comme les avantages² de ces «phénomènes» linguistiques semblent également illusoire, car ils reposent sur l'idée simpliste que le langage est un instrument.

Les présupposés qui ont permis de constituer le problème de la polysémie sont antérieurs à la formation de la linguistique comme science. Dès lors qu'avec Humboldt puis Saussure le *dualisme* pensée/langage le cède à une *dualité* entre signifiant et signifié, l'interdépendance entre les deux plans du langage devient telle que le problème de la polysémie comme celui de la synonymie se résolvent, ou plus exactement se dissolvent. De même qu'il n'y a plus de synonymes exacts, la polysémie se résout dans la multiplication des homonymes: un signe saussurien associe un signifiant et un signifié également déterminables, mais toute altération de l'un ou de l'autre en fait un autre signe.

La linguistique du signe. – Le prestige de la polysémie tient à la permanence d'une linguistique du signe qui repose sur la conception commune du langage comme nomenclature. La philosophie du langage de tradition scolastique a toujours privilégié en effet le palier du mot et de la proposition au détriment du palier textuel. De nos jours encore, la sémantique linguistique se réduit pour l'essentiel à une sémantique lexicale, étendue tout au plus aux morphèmes grammaticaux.

Toutefois, le mot isolé résulte d'une décontextualisation et n'a pas d'existence empirique. Restituer son contexte, c'est restituer les conditions de sa sémantisation, c'est-à-dire de son interprétation comme signe. En d'autres termes, une occurrence n'apparaît comme polysémique que si on la sous-détermine en la coupant de tout contexte, bref, si l'on renonce à la comprendre – comme on le verra à propos des traitements automatiques. La polysémie perd toutefois son mystérieux prestige si l'on reconnaît que la sémantique lexicale est déterminée par la sémantique textuelle dont elle n'est qu'un champ d'application.

L'approche sémasiologique. – Considérant qu'un signifiant est un point d'entrée qui s'impose avec évidence, la réflexion sur la polysémie prend ordinairement appui sur un lexème pour en déployer les acceptions: ainsi Kayser (1987) avec *livre*, Victorri (1997) avec *grand*, Cadiot et Visetti (2001) avec *boîte*, etc. Bien souvent, les résultats de ces enquêtes restent triviaux, car ces variétés de signification, exhibées d'après des exemples forgés, ne s'appuient pas sur des cor-

² «Les différents sens d'une expression polysémique, loin d'être exclusifs les uns des autres, concourent à la construction d'un sens plus complexe, mieux adapté, dans la plupart des emplois de cette expression, et c'est ce qui explique que cette expression ait été préférée, dans un contexte donné, aux expressions de sens voisin.» (Victorri et Fuchs 1996: 15).

pus et ne permettent donc pas de problématiser les usages effectifs ; il serait déjà plus intéressant de noter que *trottoir* n'a pas la même acception pour les services de la voirie et pour ceux de l'équipement, *produit* pour le service production et le service marketing, etc.

Pour habituelle qu'elle soit, l'approche sémasiologique, qui va d'un signifiant aux signifiés qui peuvent lui être associés, suscite des difficultés insurmontables : les significations associées à un même signifiant n'ont pas nécessairement d'éléments communs, et l'on parle alors d'homonymie ; quand elles en ont (on parle alors de polysémie), elles ne se rencontrent pas dans les mêmes contextes, n'ont pas la même histoire, n'appartiennent généralement pas au même niveau de langue, etc. Les interdéfinir conduit alors à des impasses, comme celles où s'engageaient Kintsch (1991), quand il interdéfinissait *bank* (rivage) et *bank* (banque) et Langacker (1986) quand il interdéfinissait les diverses significations de *ring*, qui vont de l'arène à l'anneau nasal, sous le prétexte qu'elles désignent des objets circulaires – à l'exception tout de même notoire du ring de boxe.

Pour pouvoir structurer l'inventaire des acceptions, la méthode sémasiologique conduit souvent à conserver le préjugé métaphysique que chaque mot aurait un sens principal, naturel ou commun, dont dériveraient tous les autres. La notion de « signification prototypique » marque l'aboutissement de cette tradition, en donnant le primat à l'ordre référentiel pour supposer un objet prototypique représenté par un concept prototypique³. Par ce primat, la méthode sémasiologique définit les mots par les choses et maintient l'illusion archaïque que la langue est une nomenclature. Genre pourtant historiquement contingent, le dictionnaire devient alors vérité de raison et modèle de la langue. Or la lexicographie, discipline appliquée, ne peut évidemment servir de modèle théorique à la lexicologie, dont l'objectif reste de décrire le fonctionnement du lexique en contexte et non de produire d'utiles aide-mémoire. S'appuyer sur les dictionnaires, ce serait simplement perpétuer les préjugés onomastiques qu'ils concrétisent et qui sont devenus un insoupçonnable bon sens.

Les conditions philosophiques de la polysémie – Ainsi la polysémie apparaît-elle comme un triple artéfact : (i) celui d'une linguistique du signe qui s'autorise à considérer le signe isolé sans poser le problème de sa discrétisation ; (ii) celui d'un point de vue objectiviste, qui présente le signifiant comme une donnée d'évidence ; (iii) celui d'une métaphysique dualiste qui sépare le langage et la pensée comme la matière et l'esprit.

Les présupposés qui sous-tendent la problématique de la polysémie procèdent ainsi, par diverses voies, de la tradition de l'ontologie occidentale. (i) Le mot isolé est privilégié car le lexique assure l'ancrage référentiel du langage. (ii) L'Être invariable s'oppose à la variabilité des étants. Réduire la polysémie, c'est donc remonter vers l'Être, lieu et source de la puissance (cf. le *signifié de puissance*

³ Un « sens » serait le prototype des autres. Il semble exclu de formuler des critères linguistiques pour discerner le prototype, car les différents sens sont censés appartenir à la sphère conceptuelle (pour une discussion, cf. l'auteur, 1991, ch. 7).

chez Guillaume). (iii) Enfin, la théorie empiriste de la connaissance voudrait que le signifiant s'impose de lui-même et n'ait pas à être discrétisé ni reconnu comme tel.

Cependant, le problème de la polysémie se pose tout autrement pour : (i) une linguistique du texte qui définit le signe comme un passage minimal, une zone de localité ; (ii) un point de vue herméneutique qui reconnaît le signe comme un moment stabilisé dans un parcours d'interprétation, stabilisation qui établit corrélativement le signifiant et le signifié et qu'on doit considérer comme un aboutissement et non un point de départ de ce parcours ; (iii) un point de vue non dualiste, qui reconnaît sans les opposer la dualité du contenu et de l'expression : les signes et plus généralement les objets culturels, sont un mixte de sensible et d'intelligible, qui reste inconcevable pour une métaphysique qui a toujours « séparé les idées » comme Aristote le reprochait déjà à Platon.

2. Reconsidérer le problème de la polysémie

Les principales objections qui nous ont été opposées⁴ permettront de préciser le débat. « On ne peut pas séparer clairement l'homonymie et la polysémie » (Victorri, 1997 : 56) : cette objection secourable renforce notre opinion que toute occurrence est un hapax. Dès lors que la signification de toute unité n'est déterminable que par son contexte, elle varie avec lui. C'est l'exemple bien connu de *Messieurs, Messieurs!* chez Saussure⁵ : les deux occurrences ne sont pas identiques. Si l'on résume l'activité de description linguistique à la classification et à la typification, on négligera évidemment les différences entre occurrences ; si l'on considère que la linguistique, comme toutes les sciences de la culture, poursuit une tâche de caractérisation, seules les *différences* entre les occurrences permettent de déterminer véritablement leur signification.

Définir les unités. – L'approche sémasiologique ne peut se dispenser de déterminer les unités qu'elle soumet à la variation polysémique. On en voit un exemple clair quand Victorri souligne la polysémie de *grand*, dans *grand vin*, *grand homme* ou *grand père*⁶. Nous ne parvenons pas pour notre part à opposer

⁴ Victorri, 1997, répond sportivement à notre propos : « Les problèmes de la polysémie et de l'ambiguïté qui préoccupent la sémantique sont pour l'essentiel des artéfacts de la conception essentialiste de la signification » (Rastier et al. 1994 : 51).

⁵ Saussure (1972 : 152).

⁶ Le tiret marquant le figement de *grand-père* ne figure pas dans le texte original. Le même auteur poursuit : « Alors que généralement la „propriété quantifiable” que convoque *grand* est une dimension continue (une chambre peut être plus ou moins grande, un vin aussi, et il y a aussi bien des hommes plus ou moins grands que de plus ou moins grands hommes), dans le cas où *grand* s'applique à des relations de parenté, la dimension devient discrète, et même plus qualitative que quantitative : c'est déjà vrai pour un *grand frère* ou une *grande sœur* (on est grand frère ou petit frère, mais pas plus ou moins grand frère), ça l'est encore plus pour un *grand oncle* et un *grand père* » (Victorri 1997 : 57).

ces unités, car dans *grand vin*, *grand* est une lexie, mais ne l'est déjà plus dans *grand homme* et encore moins dans *grand-père*, lexie intégrée et donc insécable.

Que *grand* soit tantôt le signifiant d'un morphème et tantôt celui d'une lexie permet d'introduire la distinction entre polysémie des morphèmes et polysémie des lexies. La première est moins étudiée, car les dictionnaires sont des répertoires de lexies. Il faut à nouveau différencier nettement : (i) le *lexique des morphèmes* (qui appartient à l'ordre de la langue), pour lesquels le problème de la référence ne se pose pas, car leur signification n'est pas déterminable hors d'une analyse sémique par contextes contrôlés ; et (ii) le *lexique des lexies*, formations de discours dont la linguistique de corpus permet de mieux cerner les sens, déterminés par leurs contextes préférentiels en raison de phénomènes de diffusion sémantique.

Déjà problématique au palier lexical, la notion de polysémie devient enfin absurde aux paliers supérieurs et Franck Neveu (2006) a ainsi pu réfuter l'hypothèse d'une polysémie et *a fortiori* d'une homonymie textuelles.

Adopter le point de vue interprétatif. – Traditionnellement, les traitements automatiques du langage s'appuient sur la philosophie du langage du positivisme logique et considèrent que le sens des textes est stocké dans les mots. Faute de tenir compte de l'interprétation, ils se heurtent donc à une foule d'ambiguïtés : certains collègues informaticiens en avaient par exemple dénombré 32.000 dans *J'ai mal aux pieds (j'aime halle ô, etc.)*.

Victorri érige cet état de fait en vérité de raison, car dans le traitement automatique de textes « l'omniprésence de la polysémie lexicale provoque une explosion combinatoire rédhitoire pour toute phrase un peu complexe que l'on doit analyser⁷ ». Cet argument s'appuie sur des préjugés courants en informatique, où la question de l'interprétation se réduit en général à celle de la dénotation dans une ontologie. L'infirmité interprétative des systèmes en usage conduit évidemment à une « explosion » polysémique. Est-ce à dire qu'un signe devient polysémique dès lors qu'on ne sait pas le comprendre ? Les Schtroumpfs, lutins bleuâtres d'une bande dessinée populaire, démentent quotidiennement cette hypothèse. Ne disposant guère que du lexème *schtroumpf*, ils sont pourtant intarissables, se comprennent à merveille, et malgré son âge tendre, le lecteur ordinaire n'en perd pas une miette. Les présomptions interprétatives que permettent le contexte, l'intrigue, les schémas formulaires (comme *Que le grand Schtroumpf me schtroumpfe !*) y suffisent amplement. Nullement épouvantés par cette polysémie absolue, les Schtroumpfs semblent ordinairement plus saussuriens que certains collègues informaticiens – et que bien des sémanticiens.

⁷ Victorri (1997 : 47) ; « Prenons par exemple la phrase suivante : *Il défendait avec une grande assurance cet article, alors qu'il n'en avait parcouru que les quelques lignes qui composaient son chapeau.* (...) Si l'on regarde de plus près les principaux éléments lexicaux qui la composent, on s'aperçoit qu'ils sont tous polysémiques : *défendre* (interdire ? soutenir ? etc.) ; *parcourir* (accomplir un trajet ? examiner rapidement ? etc.) ; *composer* (consister en ? produire ? etc.) ; *assurance* (garantie ? confiance en soi ? etc.) ; *article* (objet de commerce ? texte ? mot ? etc.) ; *ligne* (trait ? trajet ? fil ? etc.) ; *chapeau* (couvre-chef ? en-tête ? etc.) ».

En somme, les théories de la polysémie d'acceptions que nous venons d'évoquer négligent que les mots sont déjà des unités «de discours» et que les unités «de langue» sont les morphèmes. Elles ne peuvent percevoir la créativité sémantique, car elles entendent réduire la diversité interne (discours, genres) de la langue plutôt que de la décrire lors de sa création dans la parole. Elle se fonde sur le privilège donné aux identités sur les différences (sans quoi on conclurait à l'homonymie), et limitent les diversités par des rapports entre type et occurrences ou entre prototypes et exemplaires : les emplois sont alors considérés comme des variables inessentiels des acceptions et l'on ne peut rendre compte des innovations qu'ils apportent.

3. Équivoques et défigements sémantiques en contexte

La «perte», ou du moins les remaniements sémantiques liés au figement ont été souvent décrits, sans d'ailleurs que l'on dispose d'une théorie générale panchronique. En revanche, les «gains», ou du moins les remaniements sémantiques inverses que permettent certains contextes n'ont, à notre connaissance, pas été décrits systématiquement d'un point de vue linguistique, faute sans doute d'une sémantique contextuelle fine. Dans cette section, nous entendons inventorier et hiérarchiser les conditions morphosyntaxiques des défigements, et, au-delà, les conditions herméneutiques de leur interprétation, spécifiées selon les genres textuels et les situations. Nous en resterons au palier du syntagme minimal, c'est-à-dire de la lexie, dite *simple* ou *complexe* selon qu'elle consiste en un mot graphique ou en plusieurs. Les lexies connaissent on le sait plusieurs degrés d'intégration.

La notion de figement peut être entendue de deux manières. Au niveau morphosyntaxique, on considère comme figée une séquence de morphèmes qui ne permet pas d'intercalation. Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe n'ont pas d'autonomie contextuelle, si bien que le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie, mais non à ses composants.

Les figements sont difficiles à décrire par les méthodes traditionnelles. D'une part, la grammaire s'est organisée autour de la décomposition en parties du discours, et éprouve des difficultés à traiter des unités complexes. D'autre part, la sémantique, dans sa millénaire tradition logique, respecte le principe de la compositionnalité : la signification d'une expression résulterait de la combinaison du sens de ses sous-expressions. Les locutions comme *pomme de terre* ou *monter au créneau* ne respecteraient pas ce principe et donc seraient sémantiquement irrégulières, comme l'affirme par exemple Dennett. Mais on pourrait s'aviser aussi que les «mots simples» ne le respectent pas non plus. Un *poireau* n'a rien de commun avec une *poire*, et une *pommade* ne contient pas de *pomme* (cf. Corbin, 1988) ; ainsi, la présence d'un morphème *poir-* ou *pomm-* dans un mot ne permet aucunement de préjuger de sa signification. Plus généralement, au palier du syntagme minimal (les lexies que sont les mots et locutions comptent pour des

syntagmes minimaux) comme d'ailleurs aux autres paliers, le principe de compositionnalité est invalide, et son maintien est une décision normative. De ce point de vue, ce ne sont pas les locutions qui sont figées, mais la sémantique logique elle-même.

Dans la mesure où le lexique est de la doxa figée, le défigement des locutions aura un effet quelque peu subversif. Comme le paradoxe, il paraît contester les normes qui ont présidé au figement⁸; ou encore, et corrélativement, il a un effet ludique et passe pour un jeu de mots.

Pour en traiter, la linguistique est passablement désarmée, car héritière du sérieux scolaire de la grammaire, elle a toujours négligé les facteurs ludiques ou esthétiques et la philosophie du langage ne fait rien pour l'en dissuader⁹. Cependant, les jeux de mots qui président aux défigements mettent en évidence des phénomènes normaux et ordinaires pour la sémantique contextuelle. Pour les présenter simplement, nous respecterons (sans pourtant croire à son bien-fondé) la distinction entre structures morphologique, syntaxique, sémantique. Le découpage morphologique résulte de parcours interprétatifs et dépend de conditions herméneutiques. Ainsi, l'expression *monter au créneau* comprend trois lexies dans *Bayard monte au créneau*, mais une seule dans *Rocard monte au créneau*. Naturellement, aucune grammaire n'admettrait la règle : si *Rocard* dans le contexte de *monte au créneau*, alors *monte au créneau* compte pour une lexie. L'allotopie sémantique entre 'Rocard'/politique/ et 'créneau'/architecture militaire/ suffirait à écarter une lecture analytique ou un défigement. Autant dire, comme l'expérience philologique l'atteste, que le découpage de la chaîne syntagmatique en lexies puis en morphèmes dépend de conditions herméneutiques. La décomposition morphologique dépend des fonds sémantiques (isotopies) mais aussi des formes sémantiques (comme les thèmes).

3.1. Parcours interprétatifs et types de défigement – Les défigements témoignent de l'incidence du contexte sur la lexie et plus généralement du global sur le local. La typologie que nous allons présenter se fonde sur deux sortes de critères intéressant les moyens du défigement et les parcours interprétatifs¹⁰.

Une typologie des parcours interprétatifs doit tenir compte de la variété des problèmes, interprétants, conditions d'accueil, et résultats des parcours. Nous prendrons pour critère dominant le critère morphosyntaxique, non pas parce que

⁸ En littérature, on sait par exemple l'obstination de Flaubert à chasser les locutions figées : ce n'est pas sans rapport avec sa haine romantique du Bourgeois.

⁹ Cf. e.g. Austin : «La plaisanterie, la poésie, sont des utilisations parasites du langage, pas très sérieuses, peu conformes à l'exploitation totale habituelle», *How to do things with words*, Oxford, 1962, p. 104.

¹⁰ Rappelons qu'un parcours interprétatif élémentaire va d'un sémème source à un sémème but. Il est déclenché par un problème ; il est médié par un interprétant. Il dépend de conditions d'accueil morphosyntaxiques. Il conduit à l'actualisation ou la virtualisation d'un sème, qui chacune peuvent résulter d'une des opérations élémentaires que sont l'assimilation et la dissimilation (pour une présentation cf. Rastier et al., 1994, ch. III).

nous le croyons discriminant, mais parce que nous souhaitons illustrer la thèse que les structures morphosyntaxiques contraignent les parcours interprétatifs et notamment les propagations de sèmes.

Dans la plupart des cas de défigement, les parcours interprétatifs sont redoublés, dans une duplicité paradoxale, ludique ou satirique. Par exemple, quand Rocard affirmait : «La seule reprise qu'on voit, c'est la reprise en main», l'expression *reprise en main* est susceptible de deux découpages morphosyntaxiques donnant lieu à deux sous-arbres. Corrélativement, deux interprétations, synthétique et analytique, correspondent à deux significations différentes, voire opposées par les sèmes /économie/ vs /politique/, /mélioratif/ vs /péjoratif/. Ici, comme ces catégories relèvent respectivement d'un domaine et d'une dimension sémantique, la duplicité sémantique résulte d'un dédoublement d'isotopies génériques. La première occurrence de *reprise* correspond aux projets, aux apparences, et la seconde aux réalités moins nobles, d'où l'effet démystificateur du propos : au dédoublement thématique que manifestent les deux acceptions de *reprise* s'ajoutent ainsi un dédoublement dialectique (/avant/ vs /après/) et un dédoublement dialogique (/apparence/ vs /réalité/). Au palier lexical, les deux parcours se traduisent par une syllepse sur *reprise* qui conduit au défigement de la lexie *reprise en main*. Les deux interprétations du syntagme *reprise en main* se succèdent ainsi : l'interprétation synthétique précède l'interprétation analytique, et c'est pourquoi l'on peut parler de défigement.

Pour aller plus loin, il faudra restituer les textes oraux ou écrits dont sont tirés les exemples, et, comme nous le ferons à l'occasion à propos des interprétants, tenir compte notamment des facteurs de genre, car ils définissent des conditions herméneutiques.

La modification syntagmatique de la lexie

Inversion – Quand Jacques Brel écrit *anonyme société*, il resémantise par allusion la lexie *société anonyme*. D'une part, l'antéposition inusitée de cet adjectif est un interprétant qui conduit à actualiser l'interprétation morale et non légale. D'autre part, et corrélativement, 'société' revêt une acception sociologique et non économique. L'inversion est une des techniques les plus simples de l'antinomisme en littérature : ici Brel, en tant que narrateur, prend comme à l'ordinaire la posture romantique de l'individu seul, qui a un nom, contre l'anonymat social, et le parti des valeurs morales contre les valeurs économiques des philistins.

Dislocation – Saint Simon, dans l'éloge ambigu d'une de ses victimes, note : «Il savait, entre autres, force grec, dont il avait aussi toutes les mœurs» (*Mémoires*, Paris, Tallandier, 1980, II, 393 [1702]). On peut considérer *mœurs grecques* comme un syntagme figé. Ici, cette lexie subit à la fois une tmèse et une ellipse de sa seconde partie, qui connaît en outre de notables transformations morphosyntaxiques : *grec*, nom singulier masculin, devient [*grecques*] adjectif pluriel féminin (la transformation de genre n'est guère innocente ici). Elle est redoublée par une série de transformations thématiques (/raison/ [grec] → /cœur/[mœurs])

; /mélioratif/ → /péjoratif/). Ainsi, les deux parties de la lexie se trouvent-elles opposées, car placées sur des isotopies différentes, et cette opposition prend une valeur maximale par détermination (cf. ‘force’ et ‘toutes’).

Les défigements par contexte concurrent

a) *Extraction par fausse reprise ou reprise partielle dans une autre acception* – Outre le mot de Rocard cité plus haut, soit ce dialogue : « Le pauvre jeune homme, s’écria Madame Grandet – Oui, pauvre, reprit Grandet, il ne possède pas un sou ». (Balzac, *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, t. II, p. 563). La seconde occurrence de *pauvre* prend l’acception de l’adjectif postposé, d’où à nouveau l’opposition thématique entre cœur et raison, et l’opposition dialogique entre les deux univers de Grandet et de son épouse. Le parcours interprétatif est celui d’une antanaclase.

b) *Extraction par reprise antonymique* –

(i) Dans un de ses rares accès de moralisme, Godard d’Aucour s’écria : « Vos petites maisons s’élèvent partout des débris des grandes » (*Mémoires turcs*, Paris, Quentin, 1883 [1745], p. 9). L’antonymie resémantise par dissimilation une partie de la lexie complexe. L’opposition entre ‘petites maisons’ et ‘grandes [maisons]’ s’appuie sur les oppositions /privé/ vs /public/, /infamie/ vs /noblesse/, /matériel/ vs /moral/, la succession dialectique de ces catégories représentant un processus de décadence.

(ii) Du même auteur, rappelons ce dialogue, justement célèbre, entre le narrateur et une conquête dévote : « “Ah ! cher conseiller, je me damne ! – Et moi je me sauve”, m’écriai-je, et aussitôt je cours à la porte pour sortir » (*Thémidore ou mon histoire*, éd. Trousson, ch. VI, p. 342). La syllepse sur ‘sauve’ est permise par une condition d’accueil : le parallélisme syntaxique entre les deux répliques. Elle est favorisée par l’antonyme ‘damne’, qui joue le rôle d’interprétant, et le sème /religieux/ est propagé de ‘damme’ à ‘sauve’. Cependant, *se sauver* est une lexie dans l’acception profane, mais non dans l’acception religieuse (où l’on ne se sauve guère, tout au plus peut-on faire son salut). Bien que la construction réfléchie soit identique dans les deux cas, dans le second la construction pronominale n’est pas normée. L’ambiguïté demeure, car l’impureté du narrateur délégué exclut cette l’interprétation¹¹. En outre, l’opposition du sacré et du profane se marque par le parcours inverse de la dévote et du débauché, à la chute (verticale) de l’une répondant la fuite (horizontale) de l’autre, au caractère duratif (éternel) de la damnation féminine s’opposant le mouvement ponctuel du galant.

c) *Extraction par reprise anaphorique* – Si l’antonyme est une forme de reprise partielle, car il partage les mêmes traits génériques que le sémème au-

¹¹ On voit que l’interprétation d’un mot peut dépendre de la connaissance globale du texte. Et bien entendu de connaissances d’univers : il fut des religions comme le tantrisme ou certaines formes de la gnose où l’on put faire son salut en besognant des dévotes.

quel il s'oppose, le synonyme agit de même *a fortiori*. Or, on peut considérer le pronom comme un synonyme momentané, car la plupart de ses traits sont propagés en contexte par l'unité qu'il "représente". Aussi une anaphore portant sur une partie d'une lexie permettra son défigement. Par exemple, dans ce vers de Quinault: «Si je parle d'amour c'est contre son empire» (livret d'*Atys*, acte I, sc. 2), la lexie *parler d'amour* se trouve scindée par l'anaphore propre au possessif. Le sémème 'amour' fait alors l'objet d'une syllepse, et désigne à la fois un sentiment (dans *parler d'amour*), et une allégorie de celui-ci, comme le confirme dans la suite de la scène l'usage de la majuscule, qui marque la personnification d'Amour. Il change en même temps de statut actantiel, l'accusatif de la première occurrence devenant un ergatif dans la seconde, qu'exprime l'anaphorique¹².

L'interaction entre lexies complexes

- a) *La concaténation* – La concaténation simple isole un élément terminal d'une lexie pour en faire l'élément initial d'une autre. Ainsi, dans «Ma femme aux mouvements d'horlogerie et de désespoir» (Breton, *L'union libre*), 'mouvements' se trouve isolé et resémantisé, devenant le lieu d'une syllepse qui oppose deux acceptions comme /inanimé/ vs /animé/, /matériel/ vs /moral/, /duratif/ et /itératif/ vs /ponctuel/.
- b) *La juxtaposition de lexies complexes* – Comme les lexies complexes pulvulent dans tout texte, le défigement demande un interprétant, la symétrie par exemple. Soient ces jeux de couleurs :
- (i) France-Inter titrait : «Travail au noir au pays de l'or blanc» (19.02.04), opposant ainsi l'or au travail comme le blanc au noir¹³.
- (ii) Selon un biographe, Antoine Blondin préférait «le maillot jaune à l'habit vert»¹⁴, ce qui reprend paradoxalement le topos de la tête et des jambes, en opposant en outre le maillot populaire à l'habit bourgeois, la singularité du héros et l'uniforme d'une élite conformiste.
- Retenons alors cette norme : deux figements isomorphes dans deux syntagmes contigus peuvent s'annuler, si leurs éléments contiennent des traits génériques communs et si le genre textuel n'y contrevient pas.
- c) *Les noms propres complexes* – Les noms propres sont aussi des lexies, susceptibles des mêmes sortes de défigements. La resémantisation d'un nom

¹² Les changements de statut actantiel après défigement sont ordinaires: «Vous n'allez pas monter sur vos grands chevaux ! Ho ! Bijou ! » (Piment rose, *France-Inter*, 13.11.93). *Monter sur ses grands chevaux* désigne un processus, et n'a pas à être analysé plus avant. Si l'on analysait cependant cette lexie, 'grands chevaux' serait sémantiquement un actant. *Ho ! Bijou !* autorise cette lecture, en personnifiant pour ainsi dire l'un de ces chevaux.

¹³ Il s'agit de fraudes sur l'emploi relevées dans des stations de ski. Relevons en outre une substitution paradigmatique, par allusion au titre bien connu d'un album de Tintin : *Au pays de l'or noir*.

¹⁴ Yvan Audouard, *Monsieur Jadis est de retour*, Paris, La table ronde, 1994.

propre est toujours possible : quand, en 1790, il fut question d'appeler la circonscription de Basse Auvergne *département du Mont d'Or*, un député de Clermont, Gaultier de Biauzat, s'opposa à cette proposition, par crainte que cette appellation n'attire l'attention du fisc. Le nom de *Puy de Dôme* évita heureusement ce drame.

d) *La présomption d'isotopie comme facteur de défigement* – Comme on le voit, les défigements sont à l'échelon local le produit de stratégies interprétatives. La propagation de traits par présomption d'isotopie est un facteur de resémantisation et donc de défigement. Soit par exemple cette publicité un disque posthume de Chet Baker : « Un jour la musique donna des ailes à une gueule d'ange » (*Le Monde*, 3.11.93). Le décès alors récent engage à lire une isotopie religieuse dans 'musique', 'ange', et 'ailes', transformant le trompettiste mort d'overdose en ange musicien. Le caractère ponctuel de 'un jour' permet d'inférer que sa mort a coïncidé avec sa rédemption par la musique, voire avec son ascension ailée.

3.2. *Patrons formulaires et substitutions paradigmatiques* – Le parcours interprétatif peut faire détour par un interprétant *in absentia* : la lexie dans sa forme canonique. Ainsi, *Le Canard enchaîné* prévoyait pour les chômeurs « un avenir radié » (16.03.94), qui s'oppose sans nul doute à l'*avenir radieux* promis jadis aux travailleurs. Comme l'homophonie (cf. *radieux/radié*), la synonymie apparente renforce l'opposition sémantique entre termes substitués. Par exemple, *infernal* et *satanique* font des synonymes passables. Or, à propos de l'activité débordante du pape, le *Canard* titrait : « Halte aux cadences sataniques ! » (24.11.93). La substitution est double, car la lexie combine *cadences infernales* et *versets sataniques*. La première, qui appartient au vocabulaire syndical se trouve resémantisée dans le domaine religieux. La seconde, avec Salman Rushdie, fait allusion à l'islam. Mais alors que les cadences prolétariennes sont opposées au prince de l'église (qui ne produit ici que des versets), le fanatisme associé à l'islam (par la condamnation même de Rushdie) lui est obliquement attribué.

3.3. *Le défigement de la lexie simple* – La différence entre lexies simples et complexes n'a rien de fondamental, et l'on ne sera pas surpris d'observer pour les lexies simples les mêmes phénomènes que pour les lexies complexes. Là où le défigement des lexies complexes conduit à leur analyse en mots, le défigement des lexies simples conduit à leur analyse en morphèmes, ou, par divers à-peu-près, en d'autres mots.

Analyse – Diverses formes de puritanisme ne cessent de créer des mots infâmes à partir de syllabes jugées malsonnantes. Résistant héroïquement à la pression de mouvements *politically correct*, le Government Printing Office, organisme officiel américain, tient à souligner qu'on peut admettre comme "acceptables et inoffensifs" des mots contenant une syllabe « à caractère masculin », comme *manager*, *manslaughter*, et même *human* et *humankind* » (*Le Monde*, 29.12.93).

Défigement par contexte concurrent – Syntagmatiquement, la rime peut jouer le rôle d'un interprétant pour isoler une syllabe, ensuite sémantisée. Voici par

exemple le début d'une ballade de Molinet : «Madame, j'ai senti les façons / Du feu d'amour, puisque je vis / Les yeux plus aspres que faucons / De vostre gent et plaisant vis» (Dupire, N., éd., *Les Faictz et dictz de Jean Molinet*, Paris, Picard, 3 vol., 1936, pp. 866–867). Sans poursuivre plus avant, le poème est obscène, et pour que nul n'en ignore, le manuscrit original présente les rimes en rouge : ainsi, l'échange des regards est contrepointé par la conjonction charnelle.

3. 4. *Sémantique interprétative et questions herméneutiques* – Posé hors contexte, le problème de la polysémie, aussi lancinant qu'insoluble, est resté pour une large part un artefact des linguistes. Nous n'estimons pas que les lexies soient par elles-mêmes polysémiques en contexte : ce sont les parcours interprétatifs qui sont multiples. Comme le contenu de chaque occurrence est le résultat d'un parcours, et pour ainsi dire sa réification, quand plusieurs parcours sont prescrits, voire simplement licites, la lexie devient plurivoque. L'originalité des défigements consiste on l'a vu à articuler cette plurivocité à la fois sur les parties et sur la totalité de la lexie. Il en va de même, toutes proportions gardées, en perception visuelle quand plusieurs parcours sont possibles, ce qui crée des figures ambiguës.

Ainsi, les défigements sont particulièrement intéressants pour étudier les relations sémantiques en contexte, parce que les propagations sémiques y sont nombreuses, que les interprétations y rivalisent, et au-delà parce que ces activations et inhibitions posent des problèmes herméneutiques complexes, dont nous ne pourrions donner qu'un aperçu.

Le problème des “interprétants explicites” – Une solution facile mais limitée consiste à poser le problème de l'interprétation en relevant des points particuliers du parcours interprétatif, en premier lieu les “interprétants explicites” qui correspondraient à des “instructions”. Aragon écrit par exemple : «Rien ne s'opposait à ce que rencontra une jeune fille dans un métro, ou dans n'importe quel, comme on dit bizarrement, transport en commun» (*La défense de l'infini*, Paris, Gallimard, 1986, p. 276). *Le comme on dit bizarrement* pourrait être considéré comme un interprétant qui engage à resémantiser ‘transport’ d'une part, et ‘en commun’ de l'autre. Mais c'est le contexte global qui qualifie le contexte local. Sans divers passages exhibitionnistes dans le même chapitre, l'interprétant lui-même ne serait pas nécessairement reconnu comme tel. En outre, ce genre d'interprétant engage à chercher, mais ne permet pas de savoir ce qu'il faut trouver : il signale un problème, non une solution¹⁵.

Les interprétants implicites – Ce sont des “connaissances d'univers”, notamment de normes sociales, qui permettent d'activer certaines interprétations et d'en inhiber d'autres. Prenons pour exemple ce titre de journal : «Cité des Francs-Moisins : Le restaurant des femmes du monde» (*Le Monde*, 4.03.94). ‘Cité’ et ‘Francs-Moisins’ inhibent la lecture synthétique de ‘femmes du monde’, car ces dames ne fréquentent pas certaines banlieues. ‘Du monde’ doit donc être

¹⁵ La chose est fort commune, de saint Paul qui affirme parler *per figuram*, au *vous m'entendez bien* des chansons populaires, jusqu'au *I hope you'll understand* de Paul McCartney.

pris dans une acception cosmopolite et non mondaine, comme le confirme la suite, qui traite d'une coopérative de femmes immigrées¹⁶.

Nous voici donc devant le cercle vertueux d'une mise en pertinence réciproque : la situation permet de choisir dans le texte ce qui est pertinent pour l'énonciateur ; le texte permet à l'interprète de choisir dans la situation ce qui est pertinent pour le lire. *Les attentes* – Comme toute activité, l'interprétation répond à des attentes liées aux objectifs de la pratique en cours et parfois aux désirs de l'interprète. Mais ces désirs et ces objectifs eux-mêmes s'affirment et se définissent par rapport à diverses formes de la doxa. En bref, on pourrait dire que le figement est endoxal et le défigement paradoxal¹⁷. On a d'ailleurs souvent souligné que les expressions figées sont depositaires de la doxa – observation que l'on peut étendre au moins à l'ensemble du lexique. D'où le problème herméneutique de l'identification de l'hypallage. On se souvient de la plaisanterie tchèque : «Un officier suisse m'a volé ma montre russe» qui conduisait l'interprète, à ses risques et périls, vers un double refigement. Des hasards insistants de l'histoire ont voulu en effet que les montres suisses et les officiers russes soient incomparablement plus présents dans tous les mondes, sémiotiques ou non, que les montres russes et les officiers suisses, jusqu'à ce que leurs désignations puissent passer pour des lexies en formation. Mais la norme qui préside au figement n'a pas le caractère rigide d'une règle. L'indépendance de la Tchécoslovaquie et la mode des montres russes pendant la vogue de Gorbatchev ont failli infirmer l'hypallage.

Comment exclure défigements ou refigements – Mis en demeure de justifier les lectures qui précèdent et que concrétisent les défigements étudiés, nous répondrions par quelques recommandations déontologiques.

Elles touchent la partie du texte où se trouve la lexie, et sa fonction dans l'économie du texte, mais aussi le genre du texte, qui détermine la position de l'énonciateur et la prévisibilité de son propos. Par exemple, quand Ernest Chenière, député RPR de l'Oise, déclarait à propos du voile islamique : «Il ne s'agit pas du tout des bijoux discrets, que l'on porte davantage pour soi que pour les autres, et qui peuvent être effectivement une petite croix, une main de Fatma, le nom du Prophète ou bien encore l'étoile de David» (*LCI*, 12.09.94), dira-t-on que ce parlementaire faisait un défigement antonymique de *bijoux indiscrets* ? Ce serait introduire une invraisemblable note de licence dans ce discours bienséant. On voit que nous faisons nôtre le principe que les Pères de l'Église nommaient principe d'*acolouthie* : il suppose l'unité relative du texte et se traduit sémantiquement par la présomption d'isotopie. Cette unité ne reflète pas l'unité à soi d'une essence,

¹⁶ On retrouve ce genre de problème en syntaxe. Comparons *Les femmes qui comptent s'habillent chez Givenchy*, et *Les femmes qui comptent s'habillent chez Tati*. Dans la première phrase, *femmes qui comptent* est une lexie, dans la seconde *qui comptent* devient une relative en bonne et due forme. Corrélativement, l'acception et la structure casuelle de *comptent* sont modifiés. Aucune grammaire à ma connaissance ne permet de décrire ce genre de phénomènes.

¹⁷ Les maîtres du paradoxe sont aussi ceux du défigement : «La Bastille, Messieurs ? Elle ne fait que décroître et embellir !» (Chamfort, au soir 14 juillet 1989).

mais l'unité des objectifs de la pratique sociale dont relève le texte. Elle est médiée par le discours (politique, religieux, etc.), et par le genre du texte et se traduit par son unité sémantique, en premier lieu par son isotopie générique dominante.

Bref, si aucune interprétation ne peut prétendre au monopole de la vérité, il en est d'oiseuses et de fausses. Si la sémantique tente de retracer les parcours interprétatifs, il revient à une herméneutique critique de problématiser leurs conditions et de hiérarchiser leurs résultats en définissant des degrés de plausibilité.

4. Perspectives

Définir une approche empirique – Pour transformer la polysémie en problème empirique, considérons deux perspectives complémentaires bizarrement absentes des discussions sur la polysémie : l'expérimentation psycholinguistique et la linguistique de corpus. Nous ne ferons que rappeler la première, pour pouvoir détailler ensuite la seconde.

a) *La psycholinguistique contre l'intuition* – Ordinairement, les linguistes justifient l'existence de la polysémie par l'intuition de traits sémantiques communs. Malgré tout le prestige de l'intuition, la perception intuitive de traits communs ne nous paraît pas pertinente : si par exemple *plateau*, hors contexte, peut évoquer le plateau géographique, le plateau de tourne-disques, le plateau du pédalier et celui du garçon de café, cela n'empêche que ces diverses acceptions se rencontrent dans des discours, genres et contextes qui n'ont rien de commun. Leur parenté intuitive, ou, si l'on préfère, cognitive, reste donc purement triviale et contingente du point de vue linguistique.

En psycholinguistique, on sait que le traitement d'un item polysémique en contexte de phrase non ambiguë ne demande pas plus de temps que celui d'un item monosémique. En d'autres termes, la lecture vérifie les attentes interprétatives et les acceptions qui ne sont pas préactivées par le contexte ne parviennent tout simplement pas à la conscience. Il y a là un phénomène plus général dont procède la présomption d'isotopie : les *stimuli* attendus sont perçus préférentiellement¹⁸. Par ailleurs, les items polysémiques (au sens le plus large, en comptant aussi les homonymes) sont traités avec un temps de fixation oculaire et de reconnaissance plus long quand le contexte active simultanément deux acceptions ou deux homonymes (cf. Dubois et Sprenger-Charolles, 1988). Ce n'est donc pas la polysémie (phénomène imputé au lexique) mais l'*équivoque*, phénomène textuel, qui doit être retenue comme pertinente d'un point de vue psycholinguistique.

b) *Du contexte à la linguistique de corpus* – Suivant en cela Saussure, Benveniste notait justement : « Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles,

¹⁸ Dans le cas d'une présentation simultanée d'un stimulus attendu et d'un stimulus inattendu, le premier est même perçu *avant*, par une illusion temporelle récemment mise en évidence.

toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante» (1974: 227). Autant dire que la polysémie en langue n'est que la normalisation de la créativité sémantique en discours, source de variations bien plus considérables que ne le laissent supposer les dictionnaires; nous en avons donné trois exemples: (i) à propos d'*amour*, une analyse en corpus a fait apparaître que l'ensemble des corrélats sémantiques diffère dans la poésie et dans le roman (cf. Bourion, 2001: 42–45): il faudrait donc prévoir deux acceptions, sans préjuger de ce qu'il en est dans les essais, etc.; (ii) Bourion (2001) a par ailleurs montré que dans un corpus de romans *au pied de* et *aux pieds de* n'ont aucun contexte commun (cf. l'auteur, 2011, ch. 1, § 2); (iii) Enfin Poudat (2006), étudiant un corpus d'articles de linguistique, établit que *sens* au singulier et *sens* au pluriel, *langue* et *langues* n'ont pas les mêmes cooccurents ni les mêmes corrélats, si bien que les singuliers et les pluriels ne lexicalisent pas les mêmes concepts (cf. l'auteur, 2011, ch. 6, § 3.2).

c) *Le signe en corpus et le problème de la néosémie* – Un signe concrétise une interprétation et suppose un parcours contraint en premier lieu par le discours et le genre. Le système de la langue n'est pas le même en tout discours. Le lexique, du moins celui des lexies, n'appartient pas à la langue, puisque les lexies sont des formations de «parole». La polysémie n'apparaissant plus alors comme un problème de linguistique lexicale, mais une question de linguistique textuelle, encore faut-il, pour la concevoir, une redéfinition du signe qui s'accorde avec la problématique textuelle. On peut élaborer une définition purement relationnelle et donc contextuelle du signe: au plan du signifiant, le signe linguistique est un *extrait* – entre deux blancs, s'il s'agit d'une chaîne de caractères; entre deux pauses ou ponctuations, s'il s'agit par exemple d'une période. L'extrait peut renvoyer aux étendues connexes, par exemple par des règles d'isophonie, d'isotopie sémantique ou de concordance de morphèmes. La redéfinition du signe comme passage (cf. l'auteur 2011, ch. 2, § 4.4) permet d'appréhender la polysémie par des séries de transformations contextuelles, textuelles et intertextuelles, pour la rapporter aux discours, champs génériques et genres, dans une perspective non plus achronique mais *panchronique*, où la stabilité des «acceptions» n'est point gagée sur la stabilité supposée des référents, mais sur des phénomènes de conservation diachronique. La question de la polysémie se transpose alors en problème d'innovation sémantique, ou *néosémie*.

Les changements étudiés alors sont principalement sémantiques, et, puisque le signe n'a aucun contenu intrinsèque permanent *a priori*, ils sont spécifiés en décrivant l'évolution de cliques de corrélats contextuels. Le problème de l'identité se dissout alors: en tant que forme sémantique ou élément de forme sémantique, un signifié lexical n'est qu'un moment dans une série de transformations.

En arrière-plan du débat que nous venons d'ébaucher, se profilent deux conceptions de la connaissance. (i) La conception unifiante et *typifiante*,

nécessairement statique et synchronique dans son principe, s'efforce de dénombrer et de classer les significations, acceptions et emplois, pour trouver des raisons et des métriques en distinguant par exemple des acceptions jugées périphériques les acceptions centrales, prototypiques. (ii) La conception *caractérisante* entend simplement contraster toutes les occurrences sans pour autant chercher à les rapporter à un type stable dont elles ne seraient que des déformations; tout à la fois dynamique et diachronique, elle admet que dans la langue il n'y ait que des différences, si bien qu'un signe n'est plus constitué que de ce qui le caractérise dans les textes. Si la notion d'acception reste utile, elle se redéfinit de manière probabiliste: étant donné un discours, un genre, voire un auteur, telle acception est privilégiée par défaut et le demeure tant que le contexte n'y contredit pas.

Bibliographie

- BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 1974.
- BOURION, Evelyne. *L'aide à l'interprétation des textes électroniques*. Thèse. Université de Nancy II, 2001. In: <http://www.texto-revue.net>.
- CADIOT, Pierre; VISETTI, Yves-Marie. *Pour une théorie des formes sémantiques*. Paris: PUF, 2001.
- CORBIN, Danielle. Pour un composant lexical associatif et stratifié. *DRLAV*, 1988, 38, 63–92.
- DUBOIS, Danielle; SPRENGER-CHAROLLES, Liliane. Perception, contexte et identification des mots au cours de la lecture. *Intellectica*, 1988, 5, 113–146.
- KINTSCH, Walter. The role of knowledge in discourse comprehension. In *Text and Text Processing*. Ed. Guy DENHIÈRE; Jean-Pierre ROSSI. Amsterdam: Elsevier, 1991, 107–153.
- KAYSER, Daniel. Une sémantique qui n'a pas de sens. *Langages*, 1987, 87, 33–46.
- KLEIBER, Georges. *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*. Lille: Presses Universitaires du Septentrion, 1999.
- LANGACKER, Ronald W. An Introduction to Cognitive Grammar. *Cognitive Science*, 1986, X, 1, 1–40.
- NEVEU, Franck. Critique de la notion d'homonymie textuelle. *Langages*, 2006, 163, 86–98.
- POUDAT, Céline. *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*. Thèse. Université d'Orléans, 2006.
- RASTIER, François. *Sémantique et recherches cognitives*. Paris: PUF, 1991.
- RASTIER, François. Défigements sémantiques en contexte. In *La locution, entre langues et usages*. Ed. Michel MARTINS-BALTAR. Paris: ENS Éditions Fontenay Saint-Cloud, diff. Ophrys, coll. Signes, 1997, 305–329.
- RASTIER, François. Passages. *Corpus*, 2007, 6, 127–162. In: <http://www.revue-texto.net>.
- RASTIER, François. *La mesure et le grain – Sémantique de corpus*. Paris: Champion, 2011.
- RASTIER, François; CAVAZZA, Marc; ABEILLÉ, Anne. *Sémantique pour l'analyse: de la linguistique à l'informatique*. Paris: Masson, 1994.
- SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot, 1972.
- SAUSSURE, Ferdinand de. *Écrits de linguistique générale*. Ed. Simon BOUQUET; Rudolf ENGLER. Paris: Gallimard, 2001.
- VICTORRI, Bernard. La polysémie: un artefact de la linguistique? *Revue de sémantique et pragmatique*, 1997, 2, 41–62.
- VICTORRI, Bernard; FUCHS, Catherine. *La polysémie*. Paris: Hermès, 1996

Abstract and key words

Polysemy appears to be an artefact of traditional ontology in the philosophy of language. To reconsider it, we must dethrone the concept of the single sign and uphold the interpretative perspective. By analyzing the semantic liberation of set expressions in context, we can examine the variety of interpretative paths that establish or promote ambiguous meanings. Interpretative semantics thus significantly limits the issue of polysemy, and without pretending to resolve it, helps to dissolve it by revealing why it is poorly expressed.

Polysemy; ambiguity; interpretive path; ontology; set expression

François Rastier
ERTIM-INaLCO
frastier@gmail.com

